

# Comité Technique Système d'Information Réunion du 19 février 2015 A l'ADEC Ajaccio

# **Etaient présents :**

Pierre Vellutini	OEC	vellutini@oec.fr
Yves-Marie Renaud	SGAC	
		yves-marie.renaud@corse.pref.gouv.fr
Patrice Barruol	DREAL	patrice.barruol@developpement-durable.gouv.fr
Céline Dettori	DREAL	celine.dettori@developpement-durable.gouv.fr
Jacques Nicolau	DREAL	jacques.nicolau@developpement-durable.gouv.fr
Carole Passigny-Hernandez	DREAL	carole.passigny-hernandez@developpement-durable.gouv.fr
Georges Winterstein	DREAL	georges.winterstein@developpement-durable.gouv.fr
Nicolas Lomellini	DREAL	nicolas.lomellini@developpement-durable.gouv.fr
Joseph Salvini	OEC	salvini@oec.fr
Stéphane Donsimoni	OEC	donsimoni@oec.fr
Régis Lorton	DRAAF	régis.lorton @agriculture.gouv.fr
Philippe Martin	DRAAF	philippe.martin@agriculture.gouv.fr
Noël Spitz	DRAAF	noël.spitz@agriculture.gouv.fr
Laurence Pinelli	CTC	laurence.pinelli@ct-corse.fr
Laurent Riche	ONF	laurent.riche@onf.fr
Joanne Carli	ODARC	joanne.carli@odarc.fr
Pascal Peraldi	CAPA	p.peraldi@ca-ajaccien.fr
Philippe Serra	OEHC	p.serra@oehc.fr
Jean-François Tamagna	OEHC	jf.tamagna@oehc.fr
Guillaume Scartabelli	UMR LISA	scartabelli@univ-corse.fr
Johan Jouve	UMR LISA	jouve@univ-corse.fr
Marie-Antoinette Maupertuis	UMR LISA	maupertu@univ-corse.fr
Matthieu Ghilardi	CNRS-Cerege	ghilardi@cerege.fr
Stéphane Chedeville	DDTM 2A	stephane.chedeville@corse-du-sud.gouv.fr
Christophe Lemonnier	DRJSCS	christophe.lemonnier@drjscs.gouv.fr
Thierry Olive	DRJSCS	thierry.olive@drjscs.gouv.fr
Tristan Casabianca	AAUC	Tristan.Casabianca@ct-corse.fr
Philippe Istria	AAUC	Philippe.Istria@ct-corse.fr
Judicaël Ambach-Albertini	AAUC	Judicael.Ambach-Albertini@ct-corse.fr
Barbara Casaroli	DIRECCTE	barbara.casaroli@direccte.gouv.fr
Antonin Bretel	INSEE	antonin.bretel@insee.fr
Florence Guidini	CAB	f.guidini@agglo-bastia.fr
Pierre Laulier	IGN	pierre.laulier@ign.fr
Lionel Gaudiot	IGN	lionel.gaudiot@ign.fr
<del></del>		!

**<u>Etaient excusés</u>**: K. Thorre DDTM 2B, C. Leandri DRAC et F. Pothier AERMC qui ont transmis des informations retranscrites dans ce compte-rendu.

Etaient absents : représentants de l' ADEC, ADEME, CG 2A et 2B

## Ordre du jour :

- 1) Introduction
- 2) QGIS et l'utilisation des données géomatiques
- 3) Mise à jour du Schéma Directeur des Données de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables de Corse
- 4) Projets en cours à l'ODDC présentation DREAL-OEC
  - Atlas Catalogue
  - Outil de gestion des indicateurs
  - Profil Régional Interactif

présentations partenaires

- Carte du risque d'incendie pour les activités de pleine nature (DRAAF)
- Sites archéologiques de Corse : la nécessaire remise en contexte paysager (CNRS-Cerege / DRAC)
- Géosport (DRJSCS)
- 5) Perspectives dans le cadre de la géomatique à l'ODDC
  - Cartographie des Points d'Apports Volontaires
  - Projets d'évolution de l'Atlas Catalogue

Les directeurs de la DREAL et de l'OEC remercient l'ensemble des participants pour leur présence à cette réunion et après un tour de table ils ouvrent la séance.

#### 1) Introduction

L'observatoire du développement durable de Corse (ODDC) est un dispositif partenarial de l'Etat et de la CTC dont l'objectif est de favoriser un meilleur partage de l'information et une mutualisation des actions.

L'ODDC est composé d'un comité de pilotage (CTC-SGAC), du présent comité technique système d'information (CTSI), de groupes de travail thématiques (biodiversité, risques, eau, déchets, énergie, mobilité, aménagement-urbanisme) et d'une cellule d'animation et de coordination (DREAL-OEC).

Le dernier comité de pilotage du 4 février 2014 a acté la nécessité d'élargir le CTSI d'où la présence de nouveaux organismes aujourd'hui.

Le diaporama du déroulé de la journée et ceux des intervenants seront disponibles dans un espace collaboratif du site de l'ODDC.

#### 2) QGIS et l'utilisation des données géomatiques

L'objectif de la présentation est de montrer l'intérêt du couple QGIS (logiciel gratuit) + données géomatiques disponibles gratuitement en téléchargement ou en flux (WMS, WFS) pour la diffusion de l'information géographique.

Une discussion s'engage sur le déploiement de QGIS en Corse. Du tour de table il ressort une distinction entre :

partie bureautique

où la situation est contrastée :

diffusion de l'utilisation dans les services du MEDDE et du MAAF concernés par la décision de la commission de coordination de l'information géographique (CCIG) du 4 juin 2014.

La migration vers QGIS est en cours à l'INSEE, tandis que l'utilisation prioritaire de Mapinfo en DIRECCTE et d'Esri à l'ONF demeure.

L'Agence de l'eau (AERMC) développe le déploiement de QGIS tout en utilisant également Esri.

Les services de la CTC et de ses Offices disposent d'une mise à disposition illimitée des produits Esri grâce à l'acquisition de la licence ELA depuis 2009.

Philippe Serra explique que l'OEHC a par exemple des applications métiers qui dépendent d'Esri. A une interrogation de Joanne Carli sur la prolongation de l'ELA, Laurence Pinelli répond que la CTC y travaille dans un contexte budgétaire tendu.

Les représentants de ces deux offices expriment leurs satisfactions de disposer de la gamme d'outils Esri par ce dispositif.

A l'OEC l'utilisation de QGIS est limité au botaniste.

La CAPA utilise Esri au niveau du SIG et a la volonté d'homogénéiser les logiciels dans les services par le déploiement de QGIS.

A l'Université Esri est prépondérant même si certains thésards utilisent QGIS.

### partie serveur

où la solution Esri est majoritaire, serveur de l'ODDC notamment ou développement en cours à l'OEHC.

Pascal Peraldi utilise la solution GéoServeur et mentionne l'existence de QGIS serveur.

En conclusion constat qu'un mixte des logiciels permet de répondre à des besoins différents : utilisation standard des données pour QGIS, domaines plus spécialisés pour Esri. L'intervention d' Antonin Bretel démontre toutefois la possibilité par de la programmation Python d'utiliser l'outil QGIS sur des domaines spécialisés.

Le tour de table a souligné également la question de la formation.

Judicaël Ambach-Albertini met en avant l'appropriation des outils Esri qui représente certes un coût mais aussi désormais un investissement.

QGIS est gratuit mais nécessite la mise en place de formations avec un coût d'organisation.

En DREAL, DDTM 2A et INSEE des formateurs internes existent et des formations interministérielles furent organisées pour des agents DRAAF, DRAC, DRJSCS, ARS en 2014. De même la DDTM 2B a conduit une importante formation en 2013-2014.

Ces formations ont nécessité un engagement importants des formateurs internes.

Pascal Peraldi estime le besoin à 15 agents en CAPA, une réflexion est aussi en cours au sein de l'ODARC, toutefois les formations CNFPT se font sur le continent.

Yves-Marie Renaud indique la possibilité d'organiser des formations conjointes Etat-CNPFT en local pour répondre à ce type de besoin.

Pour Phillipe Istria une évaluation préalable des besoins est nécessaire.

Pierre Vellutini propose la création d'un groupe de travail au sein de l'ODDC pour approfondir ce sujet de la formation à QGIS et de son adéquation aux besoins des utilisateurs potentiels.

# 3) Schéma Directeur des Données de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables de Corse (SDDEDADC)

Les exigences d'une gestion environnementale durable rendent nécessaire un travail conjoint entre les acteurs des territoires aux points de vue complémentaires ; de plus permettre un large accès du grand public aux données d'environnement et du développement durable découle de dispositions réglementaires.

L'accès fluide aux séries de données d'environnement et aux services d'information environnementale constitue donc un enjeu majeur.

Dans cette perspective, la DREAL de Corse a initié, dans le cadre de l'Observatoire du Développement Durable, l'élaboration d'un Schéma Directeur des Données de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable de Corse (SDDEDADC).

Ce Schéma, réalisé dans le cadre d'une démarche itérative, doit constituer le document de référence en matière de planification des dispositifs de gestion des données informatiques.

Il doit permettre, à partir de l'inventaire complet des données et des acteurs : de définir, de façon générale, les modalités d'accès, de gestion partagée et de valorisation des données entre les organismes

de définir les modalités techniques de diffusion de l'information environnementale et du développement durable auprès du public ; cet objectif s'inscrit dans le cadre de la convention d'Århus signée par la France le 25 juin 1998 et de l'application de la Directive européenne INSPIRE du 14 mars 2007.

Ces textes imposent la mise en œuvre de dispositifs autorisant l'accès du public à l'information environnementale détenue par les autorités publiques, en prévoyant notamment une diffusion transparente et accessible des informations fondamentales

La valeur de ce document tient en particulier à l'étendue du champ couvert et à l'implication des principaux producteurs régionaux de données ( DRAAF, DDTM 2A et 2B, ONF, DRAC, DRJSCS, agence de l'eau, ARS, ONEMA, OEC, OEHC, ODARC, OEC, CBNC, BRGM, SDIS ) qui ont participé à son élaboration et qui se sont notamment engagés sur la mise à disposition de données informatiques dont ils ont la responsabilité.

Suite à la présentation, Jacques Nicolau précise que le schéma s'adresse non seulement aux données SIG mais aussi à l'ensemble des données et système d'information (SI).

Concernant la diffusion dans le respect de la directive INSPIRE au vu des résultats de la remontée des métadonnées par la Corse dans le Géocatalogue, Pascal Peraldi souligne la complexité de répondre parfaitement cet objectif. De plus aujourd'hui existe un problème de moissonnage des métadonnées avec l'application de l'ODDC (tests réalisés entre CAPA et DREAL). Jacques Nicolau répond qu'effectivement l'outil de catalogage de l'ODDC ne permet pas un moissonnage, cela pourra être une évolution à programmer.

Après une discussion très riche avec l'ensemble des participants, la relance d'une procédure de mise à jour du schéma pour l'été 2015 est actée, en rajoutant les nouveaux organismes présents au CTSI

Pour ce faire la DREAL renverra un tableau pour les données géomatiques en incluant une partie diffusion compatible INSPIRE et/ou Open Data.

De plus les éléments qui permettront de compléter le schéma du côté SI et données seront les bienvenus.

Les organismes contributeurs sont invités à faire part de leurs remarques avant la fin du second semestre 2015.

En réponse au courriel d'invitation au CTSI, F. Pothier propose de présenter lors d'une réunion spécifique de l'ODDC les améliorations du système de mise à disposition de la donnée de l'Agence de l'eau.

### 4) Projets en cours à l'ODDC

• Diffusion restreinte du cadastre non-anonymisé dans l'Atlas-Catalogue En réponse à une question sur la diffusion en conformité avec la CNIL, en particulier pour l'OEHC, Jacques Nicolau précise la démarche attendue : ouverture du droit d'accès à des organismes ayant fait au préalable une déclaration CNIL avec un mot de passe nominatif après validation de la demande par autorité hiérarchique.

Noël Spitz et Joanne Carli interrogent sur l'acquisition de la mise à jour de la base, la DREAL apportera une réponse après s'être renseignée auprès du ministère.

Indicateurs et profil environnemental régional interactif

A la suite de la réalisation du profil environnemental 2012, a été mis en œuvre en septembre 2013 un outil de gestion et de restitution des indicateurs accessible à partir du site de l'ODDC (rubrique "Les ressources")

Cette application qui permet la gestion des valeurs et leur restitution sous forme de graphiques animés nécessite une animation forte de la part de l'ODDC pour impliquer l'ensemble des organismes publics concernés.

L'ensemble des participants accueille avec intérêt le travail commun OEC-DREAL destiné à rendre plus interactives la gestion et la diffusion du profil régional.

#### Présentations DRAAF et DRJSCS

Les deux présentations montrent l'intérêt de la géomatique et de son utilisation sur le web dans un objectif de diffusion de l'information aux citoyens et surtout de sécurité publique des usagers. Ces deux présentations mettent l'accent sur mutualisation des données avec MétéoFrance, acteur majeur non membre de l'ODDC.

Lors de leurs interventions Thierry Olive et Régis Lorton ont mis en lumière l'importance de pouvoir combiner l'approche d'un thématicien, spécialiste d'un domaine, et du géomaticien.

#### Présentation CNRS-Cerege / DRAC

L'intervention de Matthieu Ghilardi permet de présenter un travail important exploitant le MNT LIDAR de L'IGN fourni par la DREAL.

Ce MNT a été réalisé dans le cadre d'une commande du MEDDE pour les zones inondables et intégré au RGE ALTI® (cf IGN Magazine 1er trimestre 2015).

L'intérêt de disposer d'une telle donnée est souligné par la DRAC : << La réalisation d'un relevé LIDAR littoral en Corse, en attendant la réalisation d'un LIDAR plus complet, permet une avancée sans précédent des connaissances archéologiques régionales à travers une meilleure perception de l'occupation du sol au fil du temps (parcellaires anciens, voies anciennes, habitats, fosses d'extraction, etc.). Elle doit impliquer cependant un travail d'interprétation important et de vérification sur le terrain qui devra être pris en compte et échelonné dans le temps>>

Sur le dernier point le travail de Matthieu Ghilardi pose en effet des questions sur la qualité de la donnée (comparé avec levée GPS), de sa mise à jour et de ses métadonnées. Pour répondre à ces interrogations un contact sera pris à Aix-en-Provence entre le CNRS et l'IGN.

Cette présentation accentue dans l'assistance l'attente d'un Comité Régional de Programmation de l'IGN (CRP) qui permettrait d'évoquer la couverture Lidar sur des zones à enjeux et la réalisation de Litto3D en Corse.

Les présentations des partenaires mettent en avant des applications utilisant la solution serveur hébergé au Rectorat de Corse.

Jacques Nicolau explique que cette solution, qui présente le grand avantage d'être gratuite, devient fragile d'un point de vu formel (hébergement sans convention au Rectorat dans le cadre d'un accord informel obtenu il y a quelques années par l'intermédiaire du SGAC) et technique. (ancienneté du matériel qu'il convient de renouveler).

## 5) Perspectives dans le cadre de la géomatique à l'ODDC

Cartographie des Points d'Apports Volontaires

Présentation d'une technique de mise à jour en ligne des données et d'intégration de cartographie animée de ces données dans des sites internet. Cette approche maitrisée par la DREAL dans le cadre, à l'origine, des besoins de l'Observatoire Régionale de la Sécurité Routière peut maintenant être étendue à des thématiques de l'ODDC : déchet, transport-mobilité, voire partagée avec d'autre comme le montre l'exemple du CNRS-Cerege.

Cette technique est basée sur la solution Esri d'arcgis-serveur.

Elle a un coup nul pour l'utilisateur sauf celui d'organiser la mise à jour de la donnée.

Yves-Marie Renaud estime que ce travail n'entre pas en concurrence mais plutôt en complément de celui offert par les bureaux d'étude aux collectivités pour l'élaboration de leur plan de gestion des déchets.

• Les projets d'évolutions de l'atlas-catalogue

Les projets d'évolutions et d'améliorations issus des groupes de travail animé par la DREAL et des dernières actions de l'ODDC demandent un cadrage plus précis en cas d'obtention de financement.

### 6) Intervention de l'IGN

Géoportail national de l'urbanisme

En complément de la présentation de l'IGN, lien vers l'ordonnance relative à l'amélioration des conditions d'accès aux documents d'urbanisme et aux servitudes d'utilité publique : <a href="http://legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2013/12/19/ETLX1327949R/jo/texte">http://legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2013/12/19/ETLX1327949R/jo/texte</a>

et vers la page dédiée à la dématérialisation des Documents d'Urbanisme sur le site du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) : <a href="http://cnig.gouv.fr/?page\_id=2732">http://cnig.gouv.fr/?page\_id=2732</a>

Pascal Peraldi fait part de la difficulté de répondre aux normes CNIG en particulier dans le laps de temps imposé sans aide de l'Etat.

Stéphane Chedeville partage la démarche entreprise en DDTM 2A auprès des communes et des bureaux d'étude afin de les sensibiliser sur ce sujet de la dématérialisation.

Base de données occupation des sols (OCS GE)
L'absence de CRP en 2014 a empêché la formalisation du besoin exprimé lors du précédent CTSI.

L'IGN apporte des éléments sur le financement attendu : 25 € du km² soit : 217500 euros et le délai de la production soit 18 mois.

Il faut noter que l'IGN a commencé à produire la BD Forêt V2, avec des spécificités propres à la Corse, qui sera une composante de l'OCS GE.

Cette production dans l'attente de la mise à disposition de l'orthophotographie-aérienne de la CTC réalisée en 2013, s'est faite à partir de la Bd Ortho 2011.

Pour l'IGN l'orthophotographie-aérienne de la CTC devrait être intégrée dans le courant de l'année dans le RGE ce qui permettra de la prendre en compte sur certains points.

La BD Forêt V2 va permettre une connaissance fine des terrains en vigne et verger en les excluant de la forêt.

A cet exemple peut être rajouté l'importance pour le suivi du PADDUC de disposer par l'OCS d'une donnée permettant de déterminer l'urbanisation de manière plus précise qu'aujourd'hui. Site de l'OCS: http://professionnels.ign.fr/ocsge

### 7) Conclusion

Ce présent CTSI par le nombre de participants, circonscrit à un cercle même élargi du seul ODDC, témoigne de l'importance d'avoir une animation du domaine en Corse.

Yves-Marie Renaud annonce la tenue d'un prochain Comité Régional de Programmation de l'IGN (CRP) courant mai dont il conviendra d'organiser la préparation.

L'ordre du jour étant épuisé, Joseph Salvini pour l'OEC et Jacques Nicolau pour la DREAL concluent la journée en remerciant les participants.